**Communiqué 2M**

Durant la séance de questions orales au parlement le lundi 13 mai 2013, une question concernant le pluralisme sur 2M s’est transformée en véritable attaque en règle visant la chaîne, une institution étatique qui contribue depuis 25 ans à la promotion de la culture du débat démocratique tout en étant ouverte à la critique et la remise en cause permanente. Toutefois, les propos tenus par le député M. A. Elhaykar, et qui comportent des accusations graves et infondées, des insultes envers les journalistes de la chaîne, une atteinte à la liberté de s’exprimer et de débattre et une rhétorique incitant à la haine, nous mettent devant l’obligation de faire une mise au point afin d’éclairer l’opinion publique.

Tout d’abord, un rappel des faits : le mercredi 17 avril 2013, 2M a programmé une émission « Moubachara Maakoum » dédiée une décision économique gouvernementale (gel de 15MM de DH). Dans cette émission, étaient présents sur le plateau pour débattre M. Le Ministre de l’économie et des finances, un député PJD et 2 députés d’opposition, soit un respect total de l’équilibre des opinions et du pluralisme. Durant cette émission, la chaîne a diffusé un reportage de 3 minutes dont le but était d’illustrer la problématique (inquiétude des entrepreneurs quant aux répercussions de cette décision gouvernementale), de susciter le débat et de permettre au gouvernement représenté par son Ministre de l’économie d’expliquer sa décision et de dissiper les inquiétudes (ce qui d’ailleurs a été le cas). Le tout dans le respect total des normes professionnelles et dans la neutralité la plus irréprochable. Nous avons été surpris le lendemain par une déclaration du Ministre de la Communication et porte parole du gouvernement accusant la chaîne de « porter atteinte à la sécurité économique de l’état » ce qui a amené la chaîne a publier un communiqué clarifiant le respect total du pluralisme et des standards professionnels dans cette émission.

Le 13 mai, lors d’une question orale au parlement concernant le pluralisme le député PJD M. El Haykar a fait les déclarations suivantes  en rapport avec l’émission citée plus haut :

* « l’émission a présenté des reportages aux scénarii ‘étudiés’ "وفق سيناريو مدروس” (sous entendu manipulés) ». non seulement cette accusation est grave et sans fondement mais l’émission concernée (9 ans, 200 numéros et 800 invités) représente un modèle de neutralité, de professionnalisme, de pluralisme des opinions et de débat démocratique. Dénier au journaliste le droit de faire son travail en exposant des opinions contradictoires et équilibrées est non seulement une atteinte à la liberté d’expression garantie par l’article 28 de la constitution mais également une insulte au métier du journalisme dans son ensemble.
* « 2M est un outil de déstabilisation du pays » أداة لنشر الفتنة في البلاد, « un reportage relevant de l’acte criminel »,« ce que fait la chaîne relève de l’apostasie (هذه ردة..انتكاسة.. عمل إجرامي) », « la chaîne porte atteinte à l’identité du pays ». Hormis le fait que ces allégations sont infondées, nous nous inscrivons en faux contre cette rhétorique violente, sans lien avec le débat démocratique serein et dont les conséquences sur la dignité voire la sécurité des journalistes de la chaîne peuvent être graves tant elle incite à la haine.
* M. le député a également demandé « de faire tomber les démons de la chaîne » utilisant un langage d’insulte dégradant et dangereux pour désigner des journalistes de 2M. Nous ne pouvons que nous indigner devant un tel langage de haine de la part d’un député parlementaire.
* « la chaîne occulte les activités des partis importants et parasite le travail du gouvernement ». Cette affirmation est évidemment démentie par les faits puisque le rapport sur le pluralisme de la HACA pour l’année 2012 montre que la couverture des activités du gouvernement et de la majorité dans les journaux télévisés représente plus de 80% du temps d’antenne total alloué aux partis politiques (le gouvernement a lui seul représentant 70%, le PJD étant le 1er parti de la majorité en terme de temps d’antenne alloué sur 2M).
* M. le député a également demandé au ministère de « diligenter une enquête pour faire tomber les démons responsables dans la chaîne ». il convient de rappeler à ce titre qu’en vertu de l’article 28 de la constitution, la HACA est l’institution habilitée à veiller au le respect du pluralisme. Mission dont elle s’acquitte depuis des années en contrôlant le travail des chaînes et qui démontre le respect global des dispositions de pluralisme par l’audiovisuel public.

Par la présente, nous assurons notre soutien inconditionnel aux journalistes de 2M qui font preuve de professionnalisme et de neutralité depuis 25ans et qui sont visés depuis quelques mois par une campagne de dénigrement violente et systématique loin de l’atmosphère de liberté, de dignité et de sécurité qui doit prévaloir. Nous nous indignons également contre l’utilisation de tout langage haineux et appelons à un climat de responsabilité, de liberté d’expression et de débat serein dépourvu de violence et de stigmatisation des personnes.